

ACTION URGENTE

UN UNIVERSITAIRE DE PREMIER PLAN A ÉTÉ ARRÊTÉ ET RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ

L'économiste et universitaire de premier plan Nasser bin Ghaith a été arrêté le 18 août par des agents des services de la Sûreté de l'État à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis. On ignore où il se trouve et on craint qu'il ne subisse des actes de torture ou d'autres mauvais traitements. Cet homme est un ancien prisonnier d'opinion.

Selon les informations réunies par Amnesty International, l'économiste et universitaire **Nasser bin Ghaith** a été arrêté sur son lieu de travail à Abou Dhabi, le 18 août à 14 heures, par des agents de la sûreté de l'État qui ont confisqué un certain nombre d'éléments. Ils l'ont ensuite conduit à son domicile à Dubaï où 13 agents de la Sûreté de l'État ont procédé à une fouille entre 16 h et 20h30 et ont confisqué d'autres éléments. Nasser bin Ghaith a ensuite été emmené dans un lieu inconnu. Ni lui, ni sa famille n'ont été informés par les agents de la Sûreté de l'État des raisons de son arrestation et les agents n'ont pas indiqué où il allait être détenu. La famille de Nasser bin Ghaith n'a aucune information concernant le lieu où il se trouve. Il souffre de plusieurs problèmes de santé, notamment d'hypertension, et a besoin d'un traitement médical régulier.

Amnesty International pense qu'il a été conduit dans un lieu de détention secret géré par les services de la Sûreté de l'État où de plus en plus d'éléments font état d'un recours régulier à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements contre les détenus, souvent pour leur extorquer des « aveux » qui peuvent ensuite être utilisés comme éléments de preuve contre eux lors de leur procès.

Nasser bin Ghaith, ancien maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne Abou Dabi, a demandé publiquement des réformes politiques aux Émirats arabes unis et une amélioration de la situation des droits humains dans le pays. En mars 2011, il faisait partie d'un groupe de citoyens émiriens qui ont signé une pétition appelant à des réformes politiques, notamment la mise en place du droit de vote pour les élections législatives. Nasser bin Ghaith a été pris pour cible par le passé en raison de son militantisme. Il a été arrêté le 10 avril 2011, inculpé et poursuivi, avec quatre autres militants, pour avoir « publiquement porté outrage » au président et au vice-président des Émirats arabes unis et au prince héritier d'Abou Dhabi dans des commentaires publiés sur un forum de discussion en ligne. Après plus de sept mois de détention, la Chambre de la sûreté de l'État de la Cour suprême fédérale a condamné les cinq hommes le 27 novembre 2011, à l'issue d'un procès inique. Nasser bin Ghaith a été condamné à deux ans d'emprisonnement. Les hommes ont été surnommés les « cinq des Émirats » et, grâce à la pression internationale, Nasser bin Ghaith et les autres hommes ont été libérés à la faveur d'une grâce présidentielle le lendemain de leur condamnation. Cependant, il n'est pas certain que leur condamnation ait été effacée des notes d'audience officielles.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités des Émirats arabes unis à libérer immédiatement Nasser bin Ghaith s'il est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion ;
- en attendant sa libération, demandez-leur de révéler immédiatement son lieu de détention, de veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres formes de mauvais traitements et de lui permettre de consulter l'avocat de son choix, d'entrer en contact avec ses proches et de recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2015 À :

Vice-président et Premier ministre

HH Sheikh Mohammed Bin
Rashid al-Maktoum
Prime Minister's Office
PO Box: 212000
Dubai, Émirats arabes unis
Fax : +971 4 330 4044
Courriel : info@primeminister.ae
Twitter : @HSHkMohd

**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse, dans le
corps du texte),**

Ministre de l'Intérieur

Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan
Ministry of Interior
Zayed Sport City, Arab Gulf Street, Near to
Shaikh Zayed Mosque
POB: 398, Abu Dhabi
Émirats arabes unis
Fax : +971 2 402 2762/ +971 2 441 5780
Courriel : moi@moi.gov.ae

**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse, dans le
corps du texte),**

Copies à :

Prince héritier d'Abou Dhabi
Sheikh Mohamed bin Zayed Al Nahyan
Crown Prince Court
King Abdullah Bin Abdulaziz
Al Saud Street,
P.O. Box: 124
Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax : +971 2 668 6622
Twitter : @MBZNews

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 Fax number Email address Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN UNIVERSITAIRE DE PREMIER PLAN A ÉTÉ ARRÊTÉ ET RISQUE D'ÊTRE TORTURÉ

COMPLEMENT D'INFORMATION

Depuis 2011, les Émirats arabes unis mènent une répression sans précédent contre la liberté d'expression et d'association dans le pays. L'espace accordé à l'expression des voix dissidentes est de plus en plus réduit et de nombreuses personnes critiques du gouvernement, de sa politique et de la situation des droits humains aux Émirats arabes unis sont la cible de manœuvres de harcèlement, et sont arrêtées, torturées, jugées dans le cadre de procès iniques et emprisonnées. Les autorités ont arrêté, détenu et poursuivi plus de 100 militants et détracteurs du gouvernement, notamment des avocats, des juges et des universitaires de premier plan, sur la base d'accusations très larges et sans nuance liées à la sécurité nationale ou à la « cybercriminalité », et ce, dans le cadre de procédures non conformes aux normes internationales en matière d'équité des procès.

Nasser bin Ghaith et les autres militants des « cinq des Émirats » ont été inculpés en 2011 au titre des articles 176 et 8 du Code pénal émirien pour des déclarations qu'ils ont faites sur le site émirien *Hewar*, un forum de discussion politique en ligne. Les autorités ont poursuivi les hommes pour avoir « publiquement porté outrage » au président, au vice-président et au Prince héritier des Émirats arabes unis dans des commentaires publiés sur le forum de discussion en ligne que les autorités avaient bloqué l'année précédente. Les cinq hommes n'ont été inculpés que deux mois après leur arrestation et le procureur et la Cour ne leur ont donné aucune réelle possibilité de consulter les accusations dont ils faisaient l'objet et les éléments de preuve contre eux, malgré les nombreuses demandes de leurs avocats. Leur procès, qui a commencé le 14 juin 2011, s'est tenu largement dans le secret. Les autorités ont fermé les audiences du procès au public, aux journalistes, aux observateurs internationaux et aux familles des accusés, sans donner d'explication.

Au début de l'une des audiences, trois mois après le début du procès, quatre des accusés ont quitté la salle après que les juges eurent refusé d'examiner leurs requêtes relatives au respect de la légalité, notamment en ce qui concerne leur libération sous caution. Les accusés ont par la suite boycotté l'audience suivante. La cour n'a pas permis aux accusés de prendre connaissance des preuves et charges retenues contre eux, notamment les éléments recueillis par le parquet de la Sûreté de l'État lors de l'enquête. La cour n'a pas autorisé les avocats de la défense à procéder au contre-interrogatoire de l'un des témoins à charge et ne leur a pas accordé suffisamment de temps pour procéder à ceux d'autres témoins. Les cinq militants, leurs proches et leurs avocats ont reçu de nombreuses menaces de mort dans le cadre d'une campagne d'intimidation orchestrée contre eux par des Émiriens soutenant les élites au pouvoir. À ce jour, les autorités n'ont toujours pas enquêté sur ces menaces ni poursuivi les responsables présumés.

Dans une lettre signée par Nasser bin Ghaith et les quatre autres militants et qu'ils sont parvenus à faire sortir clandestinement de la prison, ils déclaraient qu'au regard des vices de procédure, ils étaient certains qu'ils ne bénéficieraient pas d'un procès équitable. Ils ont également demandé dans cette lettre que la cour cesse de les juger dans le cadre d'une procédure secrète et qu'elle permette à des observateurs et au public d'assister aux audiences. Ils ont aussi exhorté la cour à les libérer sous caution, à les autoriser à examiner leur acte d'accusation et à laisser leurs avocats interroger les témoins à charge.

Après la diffusion de cette lettre, Nasser bin Ghaith s'est plaint du fait que les autorités carcérales aient encouragé d'autres détenus à le harceler. À la suite d'une altercation avec un autre détenu, la direction de la prison a ordonné qu'il soit enchaîné et placé à l'isolement dans une cellule sans climatisation alors qu'il faisait 40°C.

Nom : Nasser bin Ghaith
Homme

AU 183/15, MDE 25/2299/2015 – 19 août 2015